

DECLARATION DE CONFORMITE (€

Nous, FLASH S.A.S. 33, rue Saint Nicolas 67704 - SAVERNE

déclarons sous notre seule responsabilité que les produits suivants :

Référence(s): 54-183 / 54-184 / 54-185 / 54-186 / 54-187 / 54-188 / 54-189

54-190 / 54-192 / 54-193 / 54-194 / 54-195 / 54-196 / 54-489

Type:

Thermostats d'ambiance à membrane

satisfont aux dispositions des Directives :

- n° 73/23/CEE du 19.2.1973 modifiée par la Directive 93/68/CEE du 22.7.1993

 - n° 89/336/CEE du 3.5.1989 modifiée par les Directives 92/31/CEE du 12.5.92 et n° 93/68/CEE du 22.7.1993

et sont conformes aux exigences essentielles des normes suivantes :

- EN 60730-1
- EN 60730-2-9

La conformité de la production est assurée par le respect des procédures internes d'assurance de la qualité satisfaisant aux exigences de la norme *ISO 9001*.

Année d'apposition du marquage (¿ : 2002.

Saverne, le 08 juillet 2003

Jean WENDLING Responsable Qualité

(Nom, titre et signature)

(Lieu et date)